



## FICHE D'INSCRIPTION 1/2

**NOM(S) et prénom(s) du mineur:****Date de naissance du mineur:****Représentants légaux:**

PERE

MERE

Nom et prénom(s):

Adresse:

Téléphone:

Adresse mail:

**DROIT A L'IMAGE:**

J'autorise les animateurs à photographier et/ou filmer mon enfant pendant l'opération Micados Cap sur l'Eau pour la création et la diffusion de supports de communication destinés à promouvoir l'opération estivale (journal communautaire, presse, nouveaux médias, affiches, etc.)

 OUI NON**ENGAGEMENTS DES REPRESENTANTS LEGAUX:**

l'opération Micados Cap sur l'Eau n'est pas un accueil collectif de mineur. Les parents reconnaissent en avoir été informés. En cas d'accident lié à un souci de santé, au non-respect des consignes des encadrants ou d'incident réputé commis par son enfant vis-à-vis d'un tiers, la responsabilité de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) ne pourra être recherchée. De ce fait, les parents reconnaissent avoir souscrit d'une assurance en Responsabilité Civile couvrant leur enfant pour toute activité physique et sportive organisée pendant la période estivale 2022.

les parents s'engagent à amener leur enfant à l'horaire de début d'activité, soit 09h00 et à venir le récupérer à l'horaire de fin des animations soit 16h00 (14h00 les vendredis). Ils reconnaissent être informés que leur enfant est placé sous leur entière responsabilité avant et après les horaires des activités programmées. Aussi, aucune responsabilité de la CCCE ne pourra être recherchée en cas d'incident ou d'accident dont serait victime leur enfant en dehors des horaires d'accueil des activités. Les représentants légaux s'engagent à récupérer leur enfant du lundi au jeudi à 16h00 précises et le vendredi à 14h00 précises en personne, en ayant mandaté un tiers de confiance, ou en ayant autorisé leur enfant à rentrer par leurs propres moyens (une autorisation spéciale sera à signer par les représentants légaux et à remettre sur site le matin de la 1<sup>ère</sup> journée d'animations).

A défaut et en cas d'absence de l'adulte responsable chargé de récupérer le mineur aux horaires de fin des activités, l'équipe d'encadrement appellera le tuteur légal de l'enfant. Sans réponse de sa part, les services compétents (police ou gendarmerie) pourraient être contactés afin de prendre en charge l'enfant concerné.

La participation aux animations Micados Cap sur l'Eau implique de la part des enfants y participant et de leurs parents, le respect de quelques règles élémentaires de vie en société:

1/ Les enfants sont tenus de respecter les locaux et le matériel utilisés. De même, les règles d'hygiène et de sécurité, telles que formulées par les adultes doivent être strictement appliquées.

2/ Les participants aux animations doivent appliquer le respect d'autrui. Ainsi, toute attitude violente, verbale ou physique entraînera l'exclusion immédiate de l'enfant de l'activité et l'appel du responsable légal à venir chercher son enfant. En cas de faits répétés, l'exclusion pourra être définitive.

3/ Les enfants sont tenus de respecter les adultes encadrant les activités Micados Cap sur l'Eau et de se conformer à leurs consignes. Il est notamment interdit de quitter une activité sans en avertir l'adulte référent.

4/ Les familles s'engagent à communiquer de manière courtoise avec les membres de l'équipe d'animation et à ne pas intervenir directement auprès d'un enfant qui n'est pas le leur.

5/ Les principes d'égalité, de laïcité et de respect de la personne seront appliqués par les membres de l'équipe d'animation et devront l'être également par les enfants inscrits aux activités Micados Cap sur l'Eau.

Lu et approuvé, le

Signature du / des parents



## FICHE D'INSCRIPTION 2/2

Les inscriptions sont organisées à la journée\*.

Seuls les dossiers complets pourront valider l'inscription définitive de l'enfant à la ou aux journée (s) de leur choix.

- 50 places pour les activités sportives à Cap Vert\*
- 30 places pour les activités spécifiques Pêche\*



\*La CCCE se réserve le droit de modifier les activités initialement prévues en cas de force majeure

Merci de cocher la ou les journées auxquelles vous souhaitez inscrire votre enfant (sous réserve de modification d'activités en cas de force majeure) et réserver un billet par jour:

- Lundi 11 juillet 2022 de 09h00 à 16h00:  
Beach Soccer, Beach Volley, Plongée, Tennis Ballon, Water Polo, apnée, Tir sur cible
- Mardi 12 juillet 2022 de 09h00 à 16h00:  
Tir à l'arc, Beach Volley, Aquabike Kids, Secourisme, Flag Football
- Mercredi 13 juillet 2022 de 09h00 à 16h00:  
Trail, BMX, Secourisme, Parcours gonflable aquatique
- Vendredi 15 juillet 2022 de 09h00 à 14h00:  
Aïkido, Danse, Base Ball
  
- Lundi 18 juillet 2022 de 09h00 à 16h00:  
Beach Volley, Skate, Beach Soccer, Tests aquatiques, Water Polo, Apnée, Tir sur cible
- Mardi 19 juillet 2022 de 09h00 à 16h00:  
Aïkido, Danse, Secourisme, Base Ball, Beach Soccer
- Mercredi 20 juillet:  
Pêche
- Jeudi 21 juillet:  
Hockey Subaquatique, Jeux aquatiques de cohésion, Beach Volley, Tennis, Parcours gonflable aquatique, Olympiades athlétiques, Beach Soccer
- Vendredi 22 juillet:  
Tir à l'arc, Kick Boxing, Flag Ball
  
- Lundi 25 juillet:  
Tir à l'arc, Kick Boxing, Parcours gonflable aquatique, Water Polo, Tennis Ballon
- Mardi 26 juillet:  
Skate, Beach Soccer, Beach Volley, Water Polo, Secourisme, Flag Football
- Mercredi 27 juillet:  
Pêche
- Jeudi 28 juillet:  
Aïkido, Danse, Olympiades athlétiques, Hockey Subaquatique, Base Ball
- Vendredi 29 juillet:  
Skate, Base Ball, Beach Volley